République de Côte d'Ivoire
Union- Discipline- Travail

Cabinet du Premier Ministre
Ministre de l'Economie et des Finances

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

CEREMONIE DE LA FETE DU 1ER MAI 2013

Abidjan, le 1er mai 2013

- ***Messieurs les Présidents des Institutions ;***
- ***Madame la Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale ;***
- ***Messieurs les Ministres d'Etat ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Ministres ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Représentants du Système des Nations Unies ;***
- ***Monsieur le Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;***
- ***Madame et Messieurs les Maires des Communes d'Abidjan ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Responsables des Partis Politiques ;***
- ***Messieurs les Secrétaires Généraux des Centrales syndicales UGTCI, DIGNITE, FESACI, UNARTCI, HUMANISME ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Présidents du Patronat, des Organisations Professionnelles et des Chambres Consulaires ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Responsables des Syndicats de base ;***
- ***Honorables invités ;***
- ***Chers Travailleuses et Travailleurs ;***

A l'instar des autres pays du monde, la Côte d'Ivoire commémore aujourd'hui, 1er mai 2013, la fête du travail sur toute l'étendue du territoire. Cette journée solennelle est un moment privilégié pour les travailleurs et pour le Gouvernement de se retrouver, afin d'examiner ensemble, les progrès réalisés et les préoccupations nouvelles inhérentes au monde du travail.

C'est pourquoi, je voudrais, au nom de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République,** vous saluer chaleureusement, et me féliciter de votre présence nombreuse et diversifiée à la présente cérémonie.

Cette cérémonie marque la célébration de l'engagement et du courage de toutes celles et de tous ceux qui œuvrent sans relâche au progrès de notre pays, et ce, en dépit des difficultés liées à la marche de toute Nation.

- ***Honorables invités,***
- ***Mesdames et Messieurs,***

Après de longues années de crise, l'année 2013 marque la **consolidation progressive de la Sécurité, de la Paix et de la reprise économique**.

Il nous faut persévérer dans l'effort, en renforçant le dialogue à tous les niveaux, pour asseoir de manière irréversible la paix, préalable au développement et au bien-être de tous.

Sous la Haute autorité du Chef de l'Etat, le Gouvernement s'attèle à consolider les acquis et à relancer durablement l'activité économique et l'emploi.

Et je puis dire qu'il nous a fallu beaucoup d'efforts, en réformes structurelles et sectorielles, pour permettre à notre pays de renaître, de renouer avec ses valeurs et de regagner l'estime de la communauté internationale.

Notre économie a renoué avec une croissance forte en 2012, résultant notamment des efforts d'assainissement de tous les secteurs économiques. L'évolution du PIB qui était en repli de **– 4,7 %** en 2011, année de fin de crise, a connu une forte progression pour se situer à **9,8%** en 2012.

Le regain de dynamisme de tous les grands secteurs de l'activité économique a été stimulé par la relance de l'investissement, de la consommation et des exportations. **Le taux d'investissement ressort à 13,7%** du PIB en 2012, contre 8,2% du PIB en 2011. **Les exportations ont progressé de 12%** en 2012 contre un recul de -4% en 2011. De même, l'évolution de **la consommation des ménages a cru au taux de 13 %** en 2012 contre une baisse de 5,1% en 2011.

L'année 2013 devrait confirmer le rebond économique de la Côte d'Ivoire. Nous travaillons pour que le taux de croissance atteigne 9% en 2013, et 10% en 2014 et 2015.

En restaurant pleinement le niveau économique des années glorieuses, nos populations et en particulier les travailleurs, devraient mieux ressentir les effets de la croissance économique en 2013. **Le revenu par tête d'habitant connaît une hausse de 7,8 % en 2012 et de 8,5 % en prévision pour l'année 2013**.

L'amélioration des revenus ruraux a été plus rapide qu'en milieu urbain. En effet, les revenus agricoles pour le cacao et les vivriers ont porté sur un montant de plus de **2000 milliards de F.CFA**, dont environ **720 milliards de F.CFA** pour les producteurs de cacao et 1292 milliards de FCFA pour les producteurs de vivriers.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête emploi de novembre 2012, **montrent que de mai 2011 à octobre 2012, 1.043.293 emplois ont été créés, dont 101.670 emplois formels et 941.623 emplois non formels**. Ces créations concernent principalement le commerce de détail, l'agriculture et les autres services.

Je puis donc vous assurer que « **le Gouvernement est au travail** », pour répondre aux aspirations des populations, et en particulier, à celles des travailleurs.

Mais, nous devons tous savoir que les performances retrouvées méritent d'être consolidées sur plusieurs années, afin de produire des résultats irréversibles et plus sensibles au niveau de toute la population.

Pour cela, il nous faut dégager de grandes marges budgétaires pour maintenir de hauts niveaux d'investissements ; investissements générateurs de croissance et d'emplois stables.

A cet effet, la masse salariale, qui représente **43,4%** des recettes fiscales, contre une norme communautaire UEMOA de **35%**, pèse encore lourdement sur l'atteinte de ces objectifs.

- ***Messieurs les secrétaires Généraux des centrales syndicales ;***
- ***Chers amis travailleuses et travailleurs des secteurs publics et privés ;***

J'ai vu votre mobilisation. J'ai entendu vos différentes interventions. Je les ai écoutées avec beaucoup d'attention et d'intérêt. Et, je perçois l'étendue de vos attentes.

Plusieurs préoccupations sont abordées par vos représentants. Il s'agit, entre autres :

- de la liberté syndicale ;
- de la cherté de la vie ;
- de la sécurité des personnes et des biens ;
- de la création d'emplois ;
- de la sécurité sociale.

Sur tous ces points, je veux vous rassurer que sous la haute égide de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, le Gouvernement a pris la pleine mesure de vos attentes.

Je tiens donc à réaffirmer que le Gouvernement partage avec vous le légitime souci de l'amélioration des conditions de vie et de travail, ainsi que de bien-être des Ivoiriens.

C'est le sens de l'initiative prise par le Gouvernement, conformément à sa promesse faite le 1er mai 2012, d'organiser **le Forum Social** dont les travaux se sont déroulés, du 08 au 10 octobre 2012 à Grand-BASSAM et, du 19 au 24 novembre 2012 à YAMOUSSOUKRO.

L'objectif de ce Forum était de faire l'état des lieux des questions essentielles du monde du Travail pour y apporter des solutions adéquates, en tenant dûment compte, bien évidemment, des énormes besoins de développement national et des contraintes financières persistantes de l'Etat.

Il est important de mentionner **l'approche inclusive des travaux de ce Forum**, auxquels ont été associés toutes les Centrales Syndicales et l'ensemble des partenaires du monde du travail.

Ainsi, sur des questions comme le déblocage des avancements et le relèvement du taux d'indice, des études sont en cours.

En ce qui concerne certains autres points, l'on peut dire que des mesures concrètes ont été prises.

Ainsi, le Statut Général de la Fonction publique a fait l'objet d'un atelier en janvier 2013. Le Gouvernement dispose donc de propositions d'amendements conformes aux aspirations des travailleurs. Son examen est en cours.

En outre, des efforts conséquents ont été faits pour prendre progressivement en compte, sur le budget de l'Etat, les engagements à incidence financière pris en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat.

A cet égard, et en dépit de ses contraintes budgétaires, le Gouvernement a décidé de consacrer, au titre du budget 2013, une enveloppe de **42,6 milliards** de FCFA, afin de satisfaire **50%** du reliquat des engagements pris ; ce qui porte à **75%** le taux de

satisfaction des revendications. Ce traitement prend en compte :

- le reliquat de l'indemnité contributive au logement au profit des instituteurs, à raison de 5000 FCFA par personne, soit un montant cumulé de **3,6 milliards** de F.CFA ;
- les indemnités hospitalières du personnel de la santé, y compris la bi-appartenance des médecins praticiens enseignants, pour un montant global de **3,9 milliards** de FCFA.

A cela s'ajoute, le paiement intégral des indemnités de Directeurs d'Ecole et maîtres d'application ainsi que des indemnités d'études surveillées, pour un montant total de **332 millions** de F.CFA.

Relativement à la revalorisation indiciaire de 400 points au profit des cadres supérieurs de la santé et de 150 points promise aux emplois du secteur de la Santé, les mesures entreront en application en janvier 2014. Ces mesures qui prennent en compte les 4000 nouveaux agents de la Santé dont le recrutement est en

instance s'évaluent à près de 15 milliards FCFA. Un décret sera pris dans ce sens dès cette année 2013 et plus précisément au mois de mai 2013.

Un autre point qui tient à cœur au Gouvernement concerne la question de la **couverture maladie universelle pour tous**. Ce projet, disponible, à ce jour ; est une composante de la Stratégie Nationale de Protection Sociale validée au cours des deux ateliers nationaux déjà organisés. **La phase-pilote de ce grand projet social devrait débuter avant la fin de l'année en cours.**

C'est également dans ce sens que, le Gouvernement a institué la mesure de **gratuité totale** pour les soins de santé au sortir de la crise post-électorale jusqu'en février 2012. La situation générale s'améliorant, et compte tenu des contraintes financières de l'Etat, le Gouvernement a réorienté ses efforts vers une **gratuité ciblée**.

Celle-ci offrait la possibilité aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans d'accéder gratuitement aux soins et aux médicaments. De même, les actes de césarienne étaient pris en charge gratuitement.

Ce sont plus de 33 milliards de francs CFA que l'Etat a déboursés sur la période de 2011 à 2012.

Par ailleurs, soucieux de ce que la performance professionnelle est liée à une bonne santé, l'Etat a décidé de la prise en charge à 100 % des médicaments anti rétroviraux pour les travailleurs atteints du VIH/SIDA. Des mesures complémentaires sont également à l'étude, en vue d'une prise en charge médicale plus élargie.

- ***Messieurs les secrétaires Généraux des centrales syndicales ;***

- ***Chers amis travailleuses et travailleurs du Secteur public et du Secteur privé ;***

Ce qu'il faut retenir, d'une manière globale, ce sont les perspectives que le Gouvernement est en train de dégager, pour **favoriser la maîtrise du coût de la vie, la création d'emplois et l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des populations**.

En ce qui concerne la **lutte contre la cherté de la vie**, la surveillance des prix sera renforcée par l'amélioration des dispositifs existants. En outre, l'amélioration progressive de l'état du réseau routier et la réduction sensible du racket, en rapport avec la création du CCDO, permettent une meilleure fluidité dans la distribution des produits et une réduction conséquente des prix. Par ailleurs, **la loi sur la concurrence** est en cours de révision.

Nous tenons à préciser cependant que, l'axe stratégique privilégié de lutte contre la cherté de la vie est bien **l'augmentation significative de l'offre des biens et services, notamment la production vivrière et maraichère**.

A cet effet, au niveau agricole, le Gouvernement a mis en place le Plan National des Investissements Agricoles (PNIA). Ce plan à moyen terme, évalué à **2.040 milliards** de F CFA, et financé pour une grande partie par le secteur privé, permettra de créer plus de **2 millions d'emplois**.

Il s'agit d'assurer l'autosuffisance alimentaire et de faire de la Côte d'Ivoire **« un grenier de la Sous Région Ouest Africaine »,** notamment au niveau du riz qui fait l'objet d'importants projets avec le secteur privé. La production de riz devrait passer de 1 million de tonnes actuellement à **3 millions** de tonnes en 2015, pour des besoins nationaux estimés à **1,5 millions** de tonnes.

Un accent particulier sera mis sur les zones péri urbaines pour la production moderne des produits vivriers (riz et maraîchers).

La lutte contre la cherté de la vie, prend également en compte **la mise à disposition des populations de logements décents, à des coûts abordables**. C'est pourquoi, le Gouvernement vient de lancer le programme de construction de **60.000 logements** sociaux. Un recensement de la population cible est en cours ; ce qui permettra de mieux répondre aux nombreuses attentes.

En ce qui concerne la création d'emplois, le renforcement du rôle du Secteur Privé comme principal moteur de la croissance économique nous semble être la seule alternative viable. C'est pourquoi, le Gouvernement déploie d'importants efforts pour améliorer l'environnement des affaires et promouvoir les investissements privés nationaux et étrangers.

Il s'agit de créer les conditions optimales et durables de valorisation des potentialités importantes de création de richesses et d'emplois modernes. Cela en particulier, pour nos jeunes diplômés, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie, de la construction et du logement, des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Un cadre approprié pour le développement des investissements privés est mis en place à travers les Partenariats Public-Privé (PPP).

D'ores et déjà, des investissements importants sont en cours de réalisation ou de lancement sous forme de PPP ou de BOT. Ils concernent notamment :

- Le troisième pont dénommé **« Pont Henri Konan Bédié »** d'un coût d'environ **150 milliards** de FCFA qui génère plus de **300 emplois** directs ;

- La construction du barrage hydroélectrique de SOUBRE d'un coût d'environ **350 milliards** de FCFA pour près de **5.000 emplois** directs ;

- La réalisation du projet « Aérocité », avec **1.000 milliards** d'investissements prévus et plus de **10.000 emplois** directs, pour faire de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny un hub de service sous régional ;

- Le train urbain d'Abidjan d'un coût d'environ **330 milliards** de FCFA, permettra de créer environ **1500 emplois** directs.

Cette stratégie de promotion de l'investissement privé concerne tous les secteurs de l'économie : gaz, énergie, eau potable, routes et ponts à péage, transports collectifs, zones industrielles, marchés de gros, marchés communaux, abattoirs régionaux, gares routières interurbaines, collecte et traitement des ordures ménagères, etc. Une bonne partie de ces projets sera réalisée par des entreprises nationales.

- ***Honorables Invités,***
- ***Mesdames et Messieurs***,

Le capital humain est également au centre des préoccupations de la politique gouvernementale. Comme chacun le sait : « **Il n'est de richesse que d'hommes »**

L'axe formation-emploi est essentiel pour satisfaire les besoins de l'économie nationale. L'adéquation formation-emploi ne concerne pas seulement la formation diplomante, mais également **la formation qualifiante** dans le cadre du recyclage et de la formation continue.

C'est pourquoi, la réforme des mécanismes publics de développement et de valorisation des compétences est conduite en étroite collaboration avec les employeurs et les travailleurs. Il s'agit notamment, du dispositif d'apprentissage et du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP).

C'est le lieu de réaffirmer que les jeunes font l'objet d'une attention particulière. Le Gouvernement a mis en place **un fonds de 25 milliards** à cet effet. Il s'agit de mettre en stage de qualification des demandeurs de premier emploi, dans le cadre du Programme d'Aide à l'Embauche (PAE) en lien avec le Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC).

Tous ces projets visent à créer une richesse nationale forte et durable, une croissance à deux chiffres pour réduire rapidement la pauvreté et créer des emplois stables.

Ce sont ainsi deux (02) millions d'emplois qui devraient être créés à moyen terme.

Le Gouvernement est également, soucieux de promouvoir et de consolider **le goût de l'effort et de l'excellence**. A cet effet, des **prix d'excellence** ont été reinstitués, et seront décernés **le 06 août de chaque année**. Ces prix concerneront un ensemble de domaines clefs notamment **l'agriculture** pour *le meilleur planteur « moderne »*, **l'agro-industrie** pour l'entreprise « *la plus*

performante et innovante », **l'entrepreneuriat** privé pour « *la success story »*. Il en est de même de **l'innovation technologique**, de **la recherche scientifique**, de **l'éducation** (écoles et universités), de **l'exportation des produits manufacturés**, de la **bonne gouvernance** et de la **sécurité nationale**.

- ***Messieurs les secrétaires Généraux des centrales syndicales ;***

- ***Chers amis travailleuses et travailleurs des secteurs publics et privés ;***

- ***Mesdames et Messieurs***,

Comme vous le voyez, sur toutes ces préoccupations, **« le Gouvernement est en initiatives ».**

Il a conscience qu'en dépit de ce qui a été fait, **beaucoup reste encore à faire**. Mais soyez rassurés que nous ne baissons pas les bras, et que nous demeurons dans l'effort, afin d'améliorer régulièrement et substantiellement le niveau de vie et les conditions de travail de nos compatriotes.

Je voudrais, une fois encore, saluer votre mobilisation et saisir cette opportunité pour rendre hommage aux forces vives du monde du travail, à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, sans exclusive.

Je salue aussi votre courage et votre abnégation qui constituent le socle du développement de notre pays. C'est avec vous, chers frères et sœurs, «**fiers artisans de sa grandeur**» que la Côte d'Ivoire se maintiendra debout, et avancera vers son objectif réaliste **de pays émergent à l'horizon 2020**.

Je vous invite, à cet effet, à partager **cette grande ambition** du Président de la République et de son Gouvernement qui veulent pour notre pays, pour ses filles et ses fils, ce qu'il y a de mieux.

C'est dans la confiance et la cohésion qu'il nous reviendra de bâtir un avenir meilleur, pour notre cher pays.

Dans ce cadre, il nous faut renforcer la plate-forme de concertation du Gouvernement avec les syndicats. Ainsi, je propose l'institution de rencontres périodiques d'information et de discussions, tous les 6 mois, avec les hauts responsables des différentes Centrales syndicales. Si vous en convenez, la première série de ces rencontres pourrait avoir lieu en novembre 2013, et la suivante en avril 2014, juste avant la prochaine fête du travail.

A nouveau, je vous adresse mes vifs et chaleureux remerciements pour votre présence nombreuse et distinguée.

Très bonne Fête du Travail à toutes et à tous.

Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire !

Je vous remercie de votre aimable attention.